

RENAULT TRAFIC L2H1 ADVANCE (Ref:N198052)**2.0 DCI**

Led/Xenon - Bluetooth

0 KM

CYLINDREE	2.0 cc
-----------	--------

CARBURANT	DIESEL
-----------	--------

PUISSANCE	150
-----------	-----

CO2	188 g/km
-----	----------

BOITE DE VITESSE	6 v
------------------	-----

PORTES	portes
--------	--------

CATEGORIE	VU
-----------	----

COULEUR	GRIS HIGHLAND
---------	---------------

KM	10km
----	------

DATE IMMAT.	27/12/2024
-------------	------------

FABRICATION	2025
-------------	------

STOCK	En stock
-------	----------

PRIX : 32.872 € TTC

LISTE DES OPTIONS

Aide au stationnement avant - Caméra de recul - Système de navigation - Peinture métallisée - Pneus toutes saisons - Roue de secours - 3,0 tonnes - Tableau de bord numérique avec écran couleur 7" personnalisable -

EQUIPEMENT DE SERIE

abs - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - apple carplay + androidauto - avertissement de fatigue - banquette 2 places - bluetooth - capteur de lumière - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - contrôle électronique de la stabilité - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - feux de jour à led - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 16" - ordinateur de bord - porte coulissante à droite - projecteurs led - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - système multimédia avec écran couleur tactile 8", commande au volant, 4x20 w, 6 hp, fm radio dab, 2x usb, 1x jack, bluetooth, compatible avec apple carplay - tuner/radio - usb - vitres électriques avant - vitres teintées - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.